



Secrétariat de la Commission Nationale du Label
Bureau d'Appui Territoire Engagé Climat-Air-Energie
Mail : cnl.citergie@ademe.fr

Monsieur Théo PEREZ
Maire de Bois-Guillaume
31 Place de la libération
76230 Bois-Guillaume

Aix-les-Bains, le 9 décembre 2022

Objet : Octroi du label Climat-Air-Energie 2 étoiles à la ville de BOIS-GUILLAUME

Monsieur le Maire,

La Commission nationale du label Territoire engagé Climat-Air-Energie, qui s'est réunie le 17 novembre 2022, a le plaisir de vous faire part de sa décision d'accorder le **label Climat-Air-Energie 2 étoiles** à la Ville de BOIS-GUILLAUME pour la mise en œuvre de sa politique générale en matière d'énergie et de climat, jugée prometteuse.

Sur un total de 310 points possibles, votre collectivité a atteint 121.7 points, soit 39.2 % de son potentiel. Grâce aux 14.7 % d'actions programmées au terme des 4 ans, votre collectivité est sur la voie du label Climat-Air-Energie 3 étoiles.

La Commission vous félicite pour votre dynamique ambitieuse et votre fort portage politique et technique. Votre implication dans la démarche de la Métropole de Rouen sur ces sujets est aussi remarquable. Il faut noter également votre travail sur la renaturation en ville qui essaime dans plusieurs thématiques, comme l'arrêt de l'augmentation de la voirie, et le travail remarquable sur la mobilité, y compris en interne, la lutte contre les îlots de chaleur ou la création d'une forêt Miyawaki participative ou encore d'une ferme urbaine.

La Commission vous conseille de travailler à améliorer le domaine 2, qui est le plus en retrait dans vos actions. Le Schéma de l'immobilier que vous projetez d'élaborer vous permettra une connaissance plus fine de vos 71 bâtiments. Il vous permettra de structurer le suivi énergétique et la planification des investissements de rénovation et ce d'autant plus que l'exemplarité est une des ambitions affichées de votre commune.

Par ailleurs, nous vous recommandons un suivi régulier des actions mises en œuvre et la mise en place d'un budget plan climat précis.

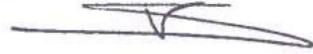
Pour avancer plus vite encore, Bois Guillaume doit renforcer et amplifier ses actions de coopération auprès de la Métropole et des autres communes métropolitaines, dans une logique de réseau de communes et de ses habitants. Bois Guillaume pourra ainsi jouer pleinement son rôle sur le territoire pour inspirer et entraîner le plus grand nombre sur le chemin de la transition énergétique et écologique. D'autres recommandations sont proposées dans le rapport d'audit, joint à ce courrier.

Enfin, la Commission vous félicite pour le dossier remarquable et exemplaire de candidature qui a été produit, car il constitue à lui seul une belle synthèse pédagogique et enthousiasmante de la politique de la collectivité sur le thème de la Transition Écologique.

Conformément aux termes du règlement du label Territoire Engagé Climat-Air-Energie que vous avez signé, nous vous rappelons que :

- le label vous est octroyé pour quatre ans, au terme desquels vous devrez vous soumettre à une nouvelle procédure de demande de label (échéance de renouvellement fin 2026) ;
- vous vous engagez à mettre en œuvre votre plan d'actions et à progresser vers le niveau de labellisation supérieur ;
- vous devrez organiser chaque année jusqu'à l'échéance de renouvellement, la visite de suivi de

- la mise en œuvre de votre programme d'actions, réalisée par le conseiller Climat-Air-Energie ;
- pour communiquer, vous pouvez utiliser le [logo](#) associé au niveau obtenu dans le respect de la [charte graphique Territoire Engagé Transition Ecologique](#) disponible sur la plateforme collaborative des collectivités du réseau.



Marie Pierre SIRUGUE, Présidente
de la Commission



Sonia BATAILLON, Secrétaire de la
Commission

Pièce jointe : rapport d'audit

NB : La Commission nationale du label est composée des experts suivants :

- Sébastien CONTAMINE, Représentant de la Fédération FLAME, Directeur de l'Aduhme
- Marie-Laure FALQUE-MASSET, représentante RARE, Stratégie énergétique et projets européens, L'Institut Paris Région, département énergie climat AREC
- Rozenn FERREC, représentante FNAU, Chargée d'études / Dynamiques sociales - Énergie, Direction Études urbaines et Aménagement, Audélor
- Julie PURDUE, Responsable de la Mission Transition Ecologique, Ville de LYON
- Agnès SERRES, Chef de service Etudes Et Prospectives, Direction de la Maîtrise de l'Energie de Besançon
- Marie-Pierre SIRUGUE, Chargée de mission énergies renouvelables au Conseil Régional de Bourgogne – Franche-Comté et membre du groupe énergie climat de l'AITF (Association des ingénieurs territoriaux de France)

Copies par mail :

- Référent(e)s de la collectivité : Aliona CONCALVES
- Conseiller/ère Climat-Air-Energie : Emmanuel VERLINDEN
- Auditrice/eur : Marie Luce SAILLARD
- Direction régionale ADEME : Loïc LEPROUST
- Service Politique Territoriale de l'ADEME : Christophe LESTAGE
- Membres de la Commission nationale du label : cités ci-dessus
- Membres du Bureau d'Appui Territoire Engagé Climat-Air-Energie : Cristina BIRMAN, Marie-Laure VERGAIN

Diffusion : Sonia BATAILLON, secrétariat de la Commission, Bureau d'Appui Territoire Engagé Climat-Air-Energie